

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 49 (1915)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1915.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,
fr. 3,50 pour l'étranger

LE BEC-CROISÉ DANS LE JURA

Ses apparitions du bec-croisé ordinaire (Loxia curvirostra, L. 192), de ce passereau aux habitudes si erratiques, sont très intermittentes dans notre pays.

C'est l'ornithologue Necker qui le premier nota les allées et venues de cette espèce; il le signale comme visiteur extraordinaire sur les bords du Léman en Mars 1806, Juillet 1816 et 1821. Il est un fait acquis, que le bec-croisé niche aussi bien en hiver que durant la belle saison; des jeunes au nid ont été trouvés en Janvier, d'autres emplumés et ayant quitté leur nid ont pu être observés en Mars, dans la seconde moitié d'Avril et même à la mi-Septembre. Voici une note que publiait le « Journal de Genève » du 25 Janvier 1915, note relatée dans le « Journal de J. Suès » :

15 Janvier 1819. - « On a apporté aujourd'hui des environs de Genève une couvée de chardonnerets, tout nouvellement éclos. Ils ont été présentés à MM. les professeurs comme une curiosité. »

16 Janvier 1819. - « On a apporté aujourd'hui à la ville une couvée de linottes venant d'éclore. On a vu aujourd'hui au marché un bouquet de fraises mûres. »

Malgré la douceur de l'hiver 1818-1819, nous croyons cependant devoir rapporter ces deux cas de précocité à l'espèce bec-croisé ordinaire plutôt qu'à celles citées ci-dessus, en nous basant sur d'autres observations plus récentes.

Pour notre Jura neuchâtelois, l'été 1848 est à signaler, l'espèce se rencontre nombreuse dans tout le vignoble neuchâtelois, les becs-croisés en visitent les arbres fruitiers, pour disparaître ensuite comme ils étaient venus, presque aussi soudainement. Le « Rameau de Sapin » de Septembre 1866 contient une note de M. P. Vouga relatant la présence de vols importants et nombreux de becs-croisés, observés dans les vergers du vignoble (probablement ceux de Cortaillod et de Boudry), cela dès le commencement du mois d'Août. Puis, l'espèce reprit ses allures erratiques, regagna les forêts de sapins et jusqu'à la fin de Mai 1867 visita les montagnes neuchâteloises; la gelée extraordinaire du 27 Mai 1867 fit disparaître les becs-croisés de cette région, où ils sont vus de nouveau en grand nombre dès le 18 Juin 1871 (Rameau de Sapin, Juin 1871). A l'appui de notre dire que la nidaison du bec-croisé peut avoir lieu en hiver, nous relatons le fait suivant,

citée dans le Rameau de Sapin de 1872 : « Le 9 Février 1872, des bûcherons, en abattant
 « un sapin aux environs de la Grande-Combe des Bois (Dép.^t du Doubs) (commune située sur
 « la rive française du Doubs, à moins de 8 kil. de la Chaux-de-Fonds), découvrirent un nid de
 « Becs-croisés avec quatre jeunes incomplètement emplumés; un seul présentait déjà une dé-
 « viation de la mandibule inférieure. Sa ponte pouvait donc remonter aux premiers jours
 « de Janvier. » (A suivre). A. M.-D.

JOUETS RUSTIQUES SUISSES

Nous avons eu l'occasion d'attirer l'attention des ethnographes sur un certain nombre de jouets rustiques suisses fort intéressants à divers points de vue, dans un article paru dans les Archives suisses des Traditions populaires (1914). C'était un premier jalon et nous avons la certitude de n'avoir pu qu'effleurer un sujet qui allait par des observations nouvelles se révéler très vaste. En effet, de plusieurs côtés déjà, de nouveaux types de jouets ont été observés et le Musée de Bâle, par exemple, s'est enrichi depuis lors d'un nombre considérable de ces produits de l'art populaire.

Si nous nous permettons d'attirer l'attention des lecteurs du « Rameau de Sapin » sur ce sujet, c'est pour leur indiquer un domaine encore inexploré pour les montagnes du Jura pour lesquelles nous ne possédons encore que de très vagues indications. Nous ne leur montrerons ici aucun jouet jurassien, mais seulement des jouets des Alpes; ils éveilleront peut-être chez plus d'un lecteur des souvenirs d'enfance ou le souvenir d'observations faites dans des courses aux chalets de nos nombreux pâturages; que ceux-là veuillent bien les communiquer à leur tour au « Rameau » ou à l'auteur de cet article, ce seront autant de documents nouveaux et précieux.

Le jouet rustique se présente sous des formes et des aspects extrêmement variés, tant par l'esprit dans lequel il est conçu que par les matières dont il est construit. La terre, crue ou cuite, la paille, les chiffons, le bois, etc., tout peut servir à faire des jouets. De là aussi la grande variété de formes et d'aspect de ces produits primitifs; car chaque matière impose une technique spéciale. La genèse des arts plastiques nous enseigne à quel point la technique influe sur l'œuvre d'art quelle qu'elle soit; son importance ne sera jamais exagérée, et jusqu'ici elle a été trop souvent méconnue. Insistons encore sur un second fait: tandis que le jouet de fabrique est généralement conçu par un industriel plus ou moins ingénieux, et qu'il est exécuté suivant la loi de la division du travail, c'est-à-dire sans esprit, le jouet rustique, lui, est l'œuvre de l'enfant lui-même le plus souvent. Il est donc le produit d'un cerveau naïf et simple, et c'est précisément ce qui en fait le charme et l'intérêt à nos yeux. Il est par là même le reflet de l'âme du peuple dont il est une tradition, au même titre que les chansons. Le jouet se répète invariable, génération après génération, et son origine remonte probablement fort loin.

Dans les plaines où l'argile abonde et où elle sert à la poterie, la fantaisie populaire s'est emparée presque dès les origines connues de l'homme, de cette matière plastique et docile qui ne demande en fait d'outils que les quatre doigts et le pouce.

Dans nos montagnes par contre, ce n'est guère que le bois qui entre en ligne de compte et la plupart des jouets que nous allons étudier sont façonnés dans cette matière.

Mais il existe des jouets plus primitifs; avant de façonner dans une matière les êtres suggérés par son imagination, l'enfant se sert d'objets quelconques tels que pierres de diverses couleurs, pétrifications, marrons, pives, etc., pour former ses troupeaux. Il est guidé dans son choix par certaines ressemblances de couleur et de forme, et un certain objet ne représente à ses yeux qu'une certaine espèce. Se me souviens que les marrons que nous ramassions à peu près à l'époque des premières foires d'Automne à Interlaken, ne nous ont jamais servi à représenter autre chose que des vaches brunes ou tachetées brunes et blanches. Il nous arrivait de les compléter par des jambes faites de 4 bouts d'allumettes. Dans le Surra (Verrières), les Rhynchonelles et les Cécébratules fossiles sont connues sous le nom de coqs et de poules; tandis que dans l'exemple précédent, la couleur seule était suggestive, c'est dans ce cas-ci uniquement la forme. M. S. Rollier, à propos de pétrifications trouvées au «Schweizerbild», la célèbre station préhistorique près de Schaffhouse (Indic. des Art. suisses, 1904/5, N° 4), parle de l'attrait que ces objets devaient exercer sur les troglodytes qui, semble-t-il, les rapportaient de lieux assez éloignés de leur grotte. Serait-ce, qu'en dehors de l'emploi comme parure indiqué par des pièces perforées, on pourrait envisager aussi leur emploi comme jouets de nos lointains ancêtres? Un besoin de réalisme fait ajouter à ces premiers rudiments les éléments jugés essentiels et caractéristiques de l'espèce. Tantôt ce seront les jambes, tantôt les cornes, plus tard ce sera la couleur du pelage. De la première étape purement idéoplastique, nous passons insensiblement à la représentation physioplastique ou réaliste; les intermédiaires sont parfois de curieux mélanges des deux tendances, témoin la vache savoyarde de la figure 1, dont les pieds aux sabots fendus, les cornes et les oreilles ajoutées à une simple pive sont bien caractéristiques. Cette vache est un vrai chef-d'œuvre à côté des chèvres grisonnes de Stampa, qui dénotent des aspirations plus modestes: un petit rameau fourchu cassé au premier buisson venu en fait tous les frais. La figure 2 me dispense d'une description plus complète! C'est ingénieux et simple, mais, chose curieuse, point répandu du tout, et comme pour d'autres types de jouets, il sera possible d'en délimiter la distribution géographique à une région relativement restreinte, de même que les divers types de construction des jouets, quoique la matière première en soit répandue partout, ont l'air de s'exclure les uns les autres.

Avant de passer aux jouets suisses, je tiens à citer un curieux essai de sculpture sur bois représentant une vache reproduite dans les figures 3 et 3^a. Elle provient, de même que la vache en pive de sapin du Lavancher (Vallée de Chamounix) d'où ces pièces m'ont été obligeamment communiquées par M^{lle} Ch^e Godet, de Genève. Nous avons là un schéma encore grossier, mais dans lequel le souci de quelques détails caractéristiques se montre clairement. Cet essai de sculpture n'est suivant toute apparence qu'un cas isolé et non pas un jouet traditionnel.

Voici maintenant quelques exemples de la façon dont les vaches sont faites dans diverses contrées de la Suisse avec des matières premières qui ne sont particulières à aucune des régions citées.

Dans le Val d'Hérens (Valais), la vache est représentée par un tronçon de branche fourchue de sapin rouge ou de mélèze dont les deux cornes sont taillées en pointe. Pas de pieds, mais un simple «plat» pour empêcher la bête de rouler. Dans la partie postérieure de ce plat, deux entailles croisées figurent probablement les tétines. Le collier est taillé en creux dans l'écorce. Fig. 4 et 4^a.

Au Pays d'En haut vaudois (figures 5, 6 et 7), c'est de préférence le sapin blanc qui est choisi pour y tailler des vaches à peu de frais, mais d'autres bois trouvent aussi leur emploi, jusqu'à de petites branchettes. Chaque verticille de branches fournit une pièce. Suivant les cas, on laisse deux ou trois des branches; les autres sont coupées à ras du tronc. Là où il y en a trois, celle du milieu figure la chaise à traire que l'on attache entre les cornes aux grands jours de « remuage ». Les encoches taillées dans l'écorce sur le front figurent les oreilles ! L'écorce permet à l'état sert tout un travail de champlésé pour figurer, en plus du collier, le « taconage » fort varié de dessin, mais généralement géométrique. Il semble que celui de la figure 5 soit le plus usité et le plus traditionnel; mais il en est d'autres avec des cercles, des lignes sinuées, des ronds à l'emporte-pièce, des croix, des dents de loup, des damiers, des chevrons, etc.

Les deux types que nous venons de voir sont fondés sur l'emploi des branches en guise de cornes, tandis que les deux suivants n'utilisent pas cette facilité; ils sont façonnés simplement dans un cylindre de bois, branche ou tronc. C'est ainsi que dans le canton de Glaris on rencontre le type civieux de la figure 8 (d'après A. Schaller - Donauer, Folklore suisse n° 1, 1914). Dans ce cas, la tête est complétée par une queue et les tétines sont figurées par des encoches latérales dans l'écorce (fig. 8 T').

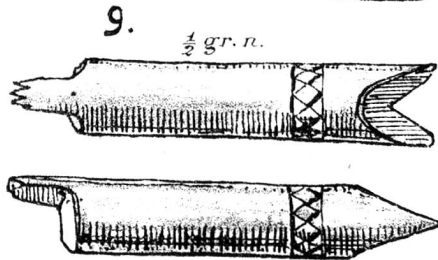
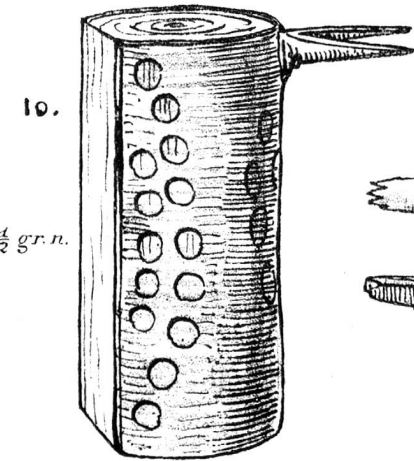
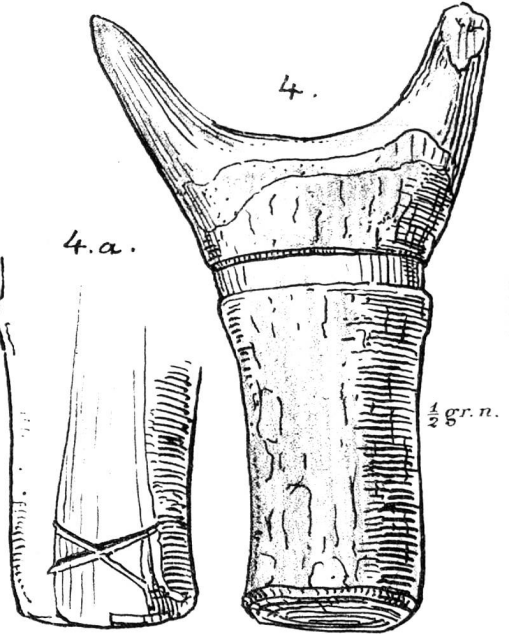
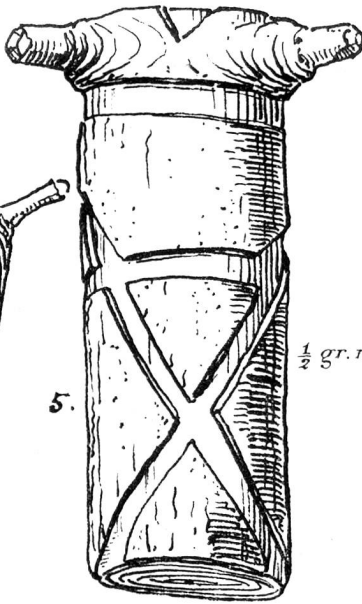
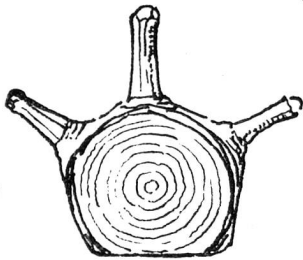
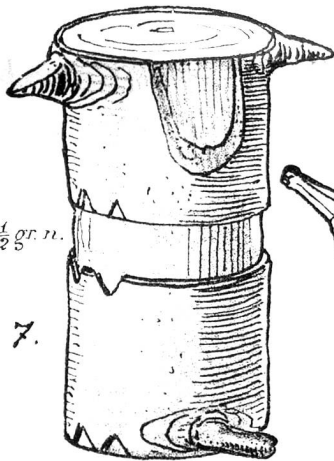
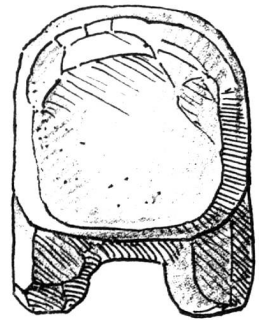
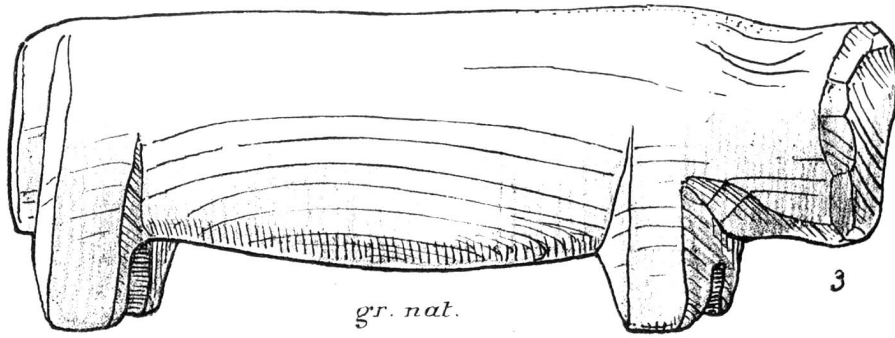
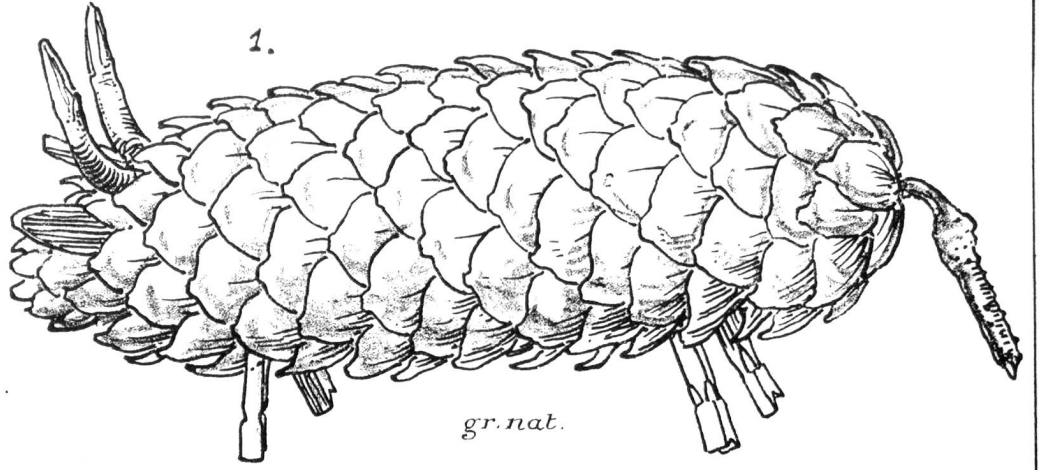
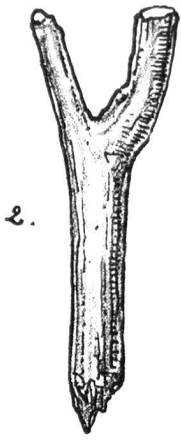
À Stampa dans les Grisons, ce sont des bouts de branches de noisetier qui servent à tailler les vaches des figures 9 et 9^a. Les cornes sont obtenues d'une façon différente en taillant une des extrémités du bois en sifflet, puis en faisant une entaille triangulaire dans le tranchant obtenu. La queue montre un souci de réalisme par l'indication des poils au moyen de petites échancrures.

Signalons en fait de particularités l'existence du taureau dans les troupeaux de Château-d'Oex (fig. 7). D'après mes observations, la différence entre la vache et le taureau, même lorsque le sexe n'est pas indiqué, comme c'est le cas dans la figure 7, réside dans le fait que pour le second le corps est pris en dessus du verticille des branches; le front se trouve être ainsi plus large que chez les vaches et les cornes sont dirigées légèrement en arrière. Pour les vaches, le corps est pris en dessous des branches et les cornes sont dirigées en avant.

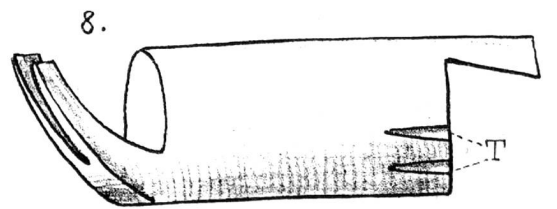
À Château-d'Oex, nous trouvons également des chèvres (fig. 10). Elles se distinguent des vaches par une disposition des cornes fort justement observées. - Le Musée de Folklore de Bâle possède de l'Oberland grison une vache portante contenant dans une cachette à tiroir un petit veau !

Ces quelques types de jouets que nous avons eu l'occasion d'observer ne sont certainement pas les seuls. On nous en a signalés d'autres encore. Il faut donc les noter avant qu'ils aient disparu complètement devant l'envahissement irrésistible du jouet de fabrique. Ils sont déjà acculés dans leurs derniers retranchements, dans les vallées isolées des Alpes et du Surra, seuls milieux qui leur soient encore favorables, comme ils le sont aussi pour les reliquats glaciaires de la flore et de la faune. Il est donc grand temps de sauver de l'oubli et d'un anéantissement prochain les modestes mais honnêtes et sympathiques jouets de nos petits pères. Que les vitrines de nos collections locales leur ouvrent les portes pendant qu'il est temps encore !

Theodore Delachaux.



9.a



JOVETS RUSTIQUES SUISSES

Th. Delachaux, Ed.

73^E ASSEMBLÉE DU CLUB JURASSIEN

à La Ferme Robert, le 28 Juin 1914.

Une fois de plus, les fidèles du Club Jurassien sont venus fraterniser sous les ombrages de la Ferme Robert. Ils ont préféré ce site silencieux, intime et enchanteur, aux fêtes claironnantes, de l'étourdissement desquelles l'on rapporte un magnifique mal de tête. Ici, c'est le repos, une fraîcheur réconfortante, parfumée des agréables senteurs de notre beau Dura.

À 10 h. 1/2 du matin, M. A. Gaille, Président central, déclare ouverte la 73^e assemblée du Club Jurassien. Un chœur d'ensemble « La Patrie est sur nos monts » réveille les échos des roches voisines. Les 6 sections du Club : « Chaumont » (Neuchâtel), « Chasseron » (Fleurier), « Soullierel » (La Chaux-de-Fonds), « Soliat » (Travers), « Creymont » (Boudry), « La Béroche », sont représentées par d'assez forts contingents de clubistes, faisant un total d'une centaine environ, sans parler des nombreux parents et amis qui se sont joints à eux.

L'Assemblée générale de Fleurier avait chargé le Comité central d'étudier la question de la Protection des grèves de notre Lac. M. le Président central, A. Gaille, présente un rapport, à la fois très documenté et très enthousiaste, où il recherche comment il faudrait procéder pour sauvegarder les droits du public à l'accès des grèves du lac de Neuchâtel et au passage au bord de ses eaux. Le plus simple serait de nous y prendre comme nos voisins, les Vaudois, c'est-à-dire d'adresser une pétition au Grand Conseil de notre Canton. Cette pétition se couvrirait, sans nul doute, d'un nombre respectable de signatures. C'est, en effet, le moment où jamais de pousser un cri d'alarme, car le mal est déjà très grand. Il est temps que le public ne soit pas frustré plus longtemps du droit de libre parcours sur les grèves. - L'Assemblée prend acte de ce rapport et charge le Comité central de poursuivre dans la voie commencée.

Trois travaux sollicitent ensuite l'attention des auditeurs: 1) Une étude très approfondie de M. Ch. Cornaz sur: « Le Lac de Neuchâtel et quelques-unes de ses curiosités ornithologiques »; 2) Une communication originale et très personnelle de M. Steiner fils, sur: « Le développement des rameaux des arbres »; 3) « Les grottes neuchâteloises », par un clubiste de Boudry.

Il est midi. La séance officielle est terminée. L'estomac, comme le public à propos des grèves du lac, réclame ses droits. La parole est donc au pique-nique sur l'herbette, et, pour les Sybarites, à la truite traditionnelle, arrosée de petit-gris. Après la partie gastronomique, viennent les jeux et les ébats sur les prés qu'égayent les fraîches toilettes. Et cette radieuse journée s'achève ainsi dans la joie; jusqu'au moment où, les uns après les autres, le cœur marié de s'en aller déjà, reprennent, vers les 4 points cardinaux, la direction de leurs foyers.

Club Jurassien.

74^E ASSEMBLÉE DU CLUB JURASSIEN

à La Chaux-de-Fonds, le 22 Novembre 1914.

Les tristes événements qui se déroulent en Europe n'ont pas empêché le Club Jurassien de tenir sa 74^e assemblée, à La Chaux-de-Fonds.

La séance est ouverte à 9 1/2 h. du matin, à l'aula de l'école supérieure de Commerce.

M. R. Steiner, Président de la Section « Soullierel », souhaite la bienvenue aux délégués des Sections. Ses clubistes de La Chaux-de-Fonds sont tout heureux de voir aujourd'hui le Club Jurassien dans leurs murs. Ce fait ne s'était pas présenté depuis 1865.

M. A. Gaille, Président central, remercie M. R. Steiner de ses bonnes paroles et il rend hommage aux réels mérites et aux saines traditions de la Section « Soullierel », dont tout clubiste est fier, en ce jour, d'être l'hôte.

L'appel des 6 Sections fait constater un total de 54 délégués.

Tous les rapports, qu'on entend ensuite, qu'il s'agisse de celui du Président central, du Caisier central, de l'Archiviste central, ou de ceux des Sections, montrent que l'activité du Club a été

fortement entravée par la guerre actuelle. Notre pétition relative à la protection des grèves du Sac, lancée à la veille de la mobilisation, n'a été qu'un coup de sabre... dans l'eau! Plusieurs Sections, dont la majorité des membres sont sous les drapeaux, n'ont eu qu'une vitalité très relative.

La fin de la séance est remplie par la discussion d'un rapport du Comité central, concernant l'interprétation des Statuts. Le Comité central voudrait que le titre de membre actif ne fût conféré qu'au clubiste qui aura préalablement présenté un travail. Après un long échange de vues, la proposition du Comité central est adoptée.

La séance est levée à une heure moins cinq minutes.

Un banquet, très bien servi à l'Hôtel Germinius et présidé par M. R. Steiner, nous fait oublier les misères de l'heure présente. Quelques productions agrémentent ces trop courts moments.

Les clubistes, avant de prendre leur train et de s'engouffrer dans le brouillard, déambulent par les rues de la Bruche montagnarde, se délectant au beau soleil de cette fin d'automne et pensant grand bien de l'hospitalité bien connue de leurs amis chaux-de-fonniers.

Club Jurassien.

AU CREUX DU VAN

(SUITE ET FIN)

Depuis cette première assemblée générale de 1893, jusqu'à la deuxième en 1896, le registre des procès-verbaux de la Société du Parc ne donne aucun renseignement utile autre que la constatation d'une très forte diminution de recettes.

M. Robert Comtesse, qui présida l'assemblée générale de 1896, déclara qu'il fallait à tout prix sortir la Société de l'enlisement dans lequel elle semblait engagée, et que tout était à reprendre depuis le commencement. Un nouveau Comité fut élu; il comprenait un représentant du Club Jurassien, M. G. Montandon, de Fleurier. M. Louis Perrier est nommé Président, et M. A. Mathey-Dupraz Secrétaire-Trésorier, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui avec zèle et dévouement.

Dès cette époque commence une ère de prospérité du Parc; les lâchers furent fréquents: daims et daines, cerfs et vaches, chamois, chevreuils, etc. Des dons importants en animaux et des subventions contribuèrent à donner au grandiose cirque du Creux du Van une animation inaccoutumée. Si la période de 1898 à 1903 fut la plus prospère, elle exigea aussi le plus grand travail; les rives jouissances du Comité constatant la marche ascendante du Parc étaient tempérées par de nombreuses tribulations.

La construction des abris, les canalisations pour l'eau, l'aménagement d'enclos pour de nouveaux habitants; les ventes, achats et échanges, puis les démarches et rapports incessants pour l'obtention des subventions désirées, etc., représentent une somme considérable de travail et nécessitent de nombreuses réunions du Comité.

Les essais d'acclimatation - s'ils ne furent pas constamment heureux - intéressèrent toujours le public qui put au cours d'une quinzaine d'années, sinon plus, apprendre à connaître la marmotte, le lièvre des Alpes, le sanglier, le bouquetin et le renne. Les bouquetins acquis en cheptel du Jardin zoologique d'acclimatation de Paris durent être réexpédiés en 1899 et malheureusement la progéniture sur laquelle le Comité fondait quelque espoir ne réussit point. Les rennes, obtenus non sans peine, paraissaient fort bien s'acclimater, mais périrent par suite d'accidents difficiles à prévoir. Les écrasements de clôtures, les combats meurtriers dus aux chiens de chasse s'introduisant dans les enclos, ou à la jalousie féroce des cervidés mâles, donnèrent infiniment de tracas, et occasionnèrent des pertes sensibles et des ennuis de tous genres.

Pour remédier autant que possible à la disparition du chevreuil et protéger les daims lâchés dans la région avoisinant le parc, la Société demanda et obtint de l'autorité compétente la création d'un district franc (1899). Ses limites actuelles de ce district sont connues de chacun, et son institution, fortement combattue au début, est maintenant reconnue de grande utilité pour la protection de la faune. C'est grâce à ce district franc que les animaux du parc, franchissant les clôtures

lors de fortes chutes de neige, purent divaguer en toute sécurité dans les parages de Troymont, des Oeuillons, du Champ du Moulin et jusqu'à Frèrezeules, puis rentrer au parc, volontairement ou non. Une biche et son faon errèrent même, en 1907-1908, pendant plusieurs mois, aux environs des enclos et plus spécialement sous les Oeuillons et dans les champs du Plan.

Dès 1903, des modifications importantes furent apportées au Parc. Les clôtures exigeaient une réfection complète. Les intempéries, les assauts des bêtes, - et des promeneurs aussi, devons-nous ajouter, avaient pourri et dioloqué les supports, distendu le treillis; d'autre part, de fervents visiteurs du Creux du Van faisaient entendre des récriminations parfois intempestives au sujet des malencontreux - mais combien nécessaires - piliers en bois échelonnés sur la longueur du petit parc et du chemin du Chable vert; puis les inconvénients d'un grand parc, d'une surveillance trop difficile, les disparitions d'animaux, etc., obligèrent la Société à de coûteux travaux.

La portion du grand parc, partant des rochers pour aboutir au Chable vert fut supprimée, et les terrains rendus à la libre circulation. L'Etat et le Club Jurassien respirèrent, de ce fait, possession complète de leurs domaines respectifs. Les piliers de bois du petit parc, puis d'autres à la lisière de la forêt, furent remplacés par de légers poteaux en fer, enfin une forte partie de la clôture bordant le chemin du Chable fut transportée à quelques mètres en retrait, et dissimulée parmi les arbres. Ce long travail commença en 1904 et se poursuivit en 1907, 1909 et 1913. Une baraque-abri menaçant ruine fut démolie et remplacée, sous bois, par un râtelier couvert. Ces divers changements donnèrent ainsi un aspect plus gracieux aux premiers enclos et rendirent la perspective du parc plus attrayante. Ses nombreux chevreuils qui peuplaient le grand parc purent divaguer en liberté et contribuèrent au repeuplement de la zone forestière avoisinante.

Si durant les 10 dernières années, le parc dut être passablement réduit, par contre le nombre de ses hôtes s'est sensiblement augmenté; cette augmentation de la population des enclos donna au parc une animation plus grande et fit le bonheur et la joie des visiteurs, mais elle fut hélas la cause de fortes dépenses supplémentaires ainsi que de nombreux accidents et incidents provoqués le plus souvent par le manque d'espace libre réservé aux cerfs et aux daims.

L'effectif du parc - c'est-à-dire des enclos inférieurs - a varié selon les années; pendant la première période de 15 ans, la moyenne des animaux abrités a été de 15 environ, puis de 33 pour les 10 années suivantes; l'année la plus faible a été 1904 avec 24 bêtes, et la plus forte 1910 avec 40.

Il est évident que toutes ces bouches à nourrir, coïncidant avec la baisse progressive des recettes - les anciens souscripteurs et sociétaires diminuant, et le recrutement étant difficile - puis, ces dernières années avec la hausse croissante des prix du foin et des denrées nécessaires à l'alimentation des animaux, donnèrent du souci à la Société et à son Comité.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que la Société du Parc du Creux du Van ne s'est pas confinée dans son seul champ d'activité. Elle a contribué à la création du Sentier du Saut de Drot à la Ferme Robert, à l'entretien des sentiers conduisant au sommet du Creux du Van, à la réparation et à l'entretien de la Fontaine froide, et a subventionné diverses publications, cartes et volumes, concernant la région. Récemment encore, grâce à la générosité de la Fonderie sociale de Courvet, elle a fait procéder à la pose d'un poteau indicateur qui rend de réels services aux promeneurs.

Aussi est-il à désirer que tous les amis du Creux du Van et de notre Sura s'intéressent davantage au maintien et au développement d'une entreprise utile à divers points de vue: conservation et repeuplement de la faune jurassienne, étude de la zoologie, aspect plus pittoresque encore de la région et moyen propre à accroître l'amour de notre population neuchâteloise pour les beautés naturelles du pays.

Le Locle, Décembre 1914.

A. Matthey - Jeantet.

Avis aux collectionneurs de papillons. - Etaloirs à planchettes mobiles chez M. Samuel Farron, à Tavannes (Jura bernois).